



Les Gets
- MAIRIE -

ARRÊTÉ DU MAIRE COMMUNE LES GETS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE THONON-LES-BAINS
CANTON D'ÉVIAN-LES-BAINS

ARRÊTÉ N°2025-175

Objet : Réglementation de la circulation dans le cadre du déroulage de câbles pour le télésiège de la ROSTA par COMAG

ARRÊTÉ

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LES GETS, HAUTE-SAVOIE,

VU l'article L.132 du Code de la Voirie Routière ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété ;

VU le Code de la Route et notamment les articles R.411-5, R.411-7, R.411-8 et R.411-25 à R.411-28 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2212-1, L2212-2 et L2213-1 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 – 8^{ème} partie- sur la signalisation temporaire ;

VU le tableau de classement des voiries communales approuvé le 08/11/1996 ;

VU la demande faite le 25 Septembre 2025 par l'entreprise COMAG représentée par Julien VIAL;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation;

ARTICLE 1er : Du lundi 06 octobre 2025 à 08h00 au vendredi 07 novembre 2025, la circulation piétonne sera interdite sur le circuit des crêtes de la Rosta ainsi que sous la ligne de la Rosta, une déviation via la partie basse de la piste Renardière sera mise en place.

ARTICLE 2 : Du lundi 20 octobre 2025 à 8h00 au vendredi 07 novembre 2025 à 18h00, la circulation des véhicules sera interdite sur le chemin en amont de la G1 ainsi que sous la ligne de la ROSTA.

ARTICLE 3 : La signalisation conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sera mise en place par la SOLEGETS et COMAG.

ARTICLE 4 :

- Monsieur le Maire
- Monsieur le Directeur des Services Techniques.
- Monsieur le Responsable du Centre Technique Municipal
- La Police Municipale,
- L'entreprise COMAG

sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Chef de corps des Sapeurs-Pompiers et le Groupement Chablais Prévisions – 1 Rue du Bois de Thue - 74200 THONON LES BAINS.

FAIT A LES GETS, le 02 octobre 2025

LE MAIRE DES GETS,
Philippe VINET

